

**DISCOURS DE CLOTURE DE L'ATELIER SUR LA VISION PROSPECTIVE DU  
GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU NORD-KIVU POUR LA  
FEUILLE DE ROUTE 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2010 ET EXERCICE 2011  
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE PROVINCE  
A GOMA, CE DIMANCHE 08 AOUT 2010**



- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Membres du Gouvernement Provincial du Nord-Kivu ;
- Monsieur le Directeur de la Province du Nord-Kivu ;
- Messieurs les Membres du Cabinet ;
- Messieurs les Maires des Villes du Nord-Kivu ;
- Messieurs les Administrateurs des Territoires du Nord-Kivu ;
- A vous tous, chers Invités au présent atelier ;

Je suis très heureux de la réussite à laquelle ensemble nous sommes arrivés ce dimanche après 2 jours de travail sans relâche. Si nos grands parents sont morts en traçant les routes sur lesquelles nous passons aujourd'hui, de la même manière nous devons réfléchir jours et nuits pour léguer à notre postérité des éléments de référence à partir desquels, elle saura que nous avons existé.

Je voudrai donc vous remercier pour vos multiples contributions qui nous ont permis de nous doter d'une feuille de route pour 2010 et une projection pour 2011, avec une vision vers un horizon lointain.

Cet exercice, je vous le rappelle, a commencé à Kinshasa sous l'initiative de Son Excellence Joseph KABILA, Président de la République qui tient à impliquer tous les acteurs de la base au sommet, dans la requalification des nos méthodes de travail.

Désormais chacun de nous, c'est-à-dire Administrateur de Territoire, Maire de Ville, Ministre Provincial, Gouverneur de Province, a, avec lui, des indicateurs de suivi et d'évaluation des actions.

A travers cet atelier, nous avons tous compris de fois que nous élaborons nos budgets sans tenir compte de nos moyens réellement mobilisables, ce qui souvent réduit notre taux d'exécution.

Comme d'aucuns peuvent le constater, nous devons désormais avoir des projets bancables prêts à être financés par des partenaires et éviter des jérémiades.

2

Un pays, une province ne se développe pas sans planification et surtout sans planification stratégique ; c'est à cette tâche à laquelle je vous invite tous.

Aussi, voudrai-je rappeler aux Administrateurs des Territoires et aux Maires que les différents textes de loi, notamment la loi n° 10/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur des provinces renforce leur pouvoir en ce que :

1. ils doivent veiller à l'exécution des lois et règlements ;
2. ils doivent veiller au maintien de l'ordre public ;
3. ils doivent dresser un rapport sur le comportement des éléments des services spécialisés de renseignement, de la Police Nationale Congolaise et des FARDC cantonnés dans leurs entités et exercer sur ces agents le pouvoir disciplinaire ;
4. ils doivent inspecter au moins 2 fois l'an les services publics de l'Etat et de Province fonctionnant dans leurs entités et dresser un rapport ad hoc.

J'ai tenu à faire ce rappel pour remettre aux différents chefs d'entités les habitudes administratives qu'ils ont perdues depuis un temps mais qui sont indispensables pour le fonctionnement des services publics.

Voilà pourquoi, aux 4 devoirs d'*intelligence*, d'*audace*, de *volonté* et de *responsabilité*, que j'ai cités dans mon discours d'ouverture, j'ajoute 2 autres devoirs celui de la CREATIVITE et celui de l'INITIATIVE qui doivent animer chacun de nous car une entité se développe aussi en sortant des sentiers battus.

Même si nous ne pouvons pas aller à la lune aujourd'hui, au moins nous pouvons commencer à construire nos routes, à labourer nos champs, à donner des semences, à éclairer nos rues, à assainir nos villes, à lutter contre l'impunité.

Je voudrai terminer en vous invitant tous à matérialiser la vision du Président de la République contenue dans la phrase célèbre TOLERANCE ZERO.

Ceci n'est pas un vain slogan, c'est nous qui devons lui donner un sens et donc un contenu en faisant correctement notre travail. Nous n'aurons pas d'excuses si la fin de l'année 2010, il n'y a pas un rapport circonstancié sur les mesures que chacun de nous a prises pour lutter contre l'impunité.



Enfin, je vous rappelle l'organisation prochaine des élections présidentielles, ce qui nous invite davantage à beaucoup plus d'assiduité dans notre travail.

Point n'est besoin de vous rappeler que nous gérons nos provinces autour d'une vision qu'un homme a offerte à la République Démocratique du Congo. Cet homme, puisque je dois parler de lui s'appelle Joseph KABILA KABANGE ; c'est lui le Chef de toute la majorité au pouvoir.

Il attend que chacun de nous s'investisse dans sa vision pour qu'ensemble nous gagnions le pari de 2011 parce qu'ayant servi de vitrine par excellence de la matérialisation des 5 chantiers.

C'est sur cette interpellation mais pleine d'espoir que je déclare clos les travaux de l'atelier de ce jour.

Je vous remercie

Fait à Goma, le 08 août 2010